



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel : 01 64 13.16.00  
Fax : 01 60.18.06.15

## FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **AUXILIAIRE DE PUERICULTURE – H/F**  
(Remplacement du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre 2022)

**DIRECTION : Action sociale- Petite Enfance**

**SERVICE : Crèche les Farfadets**

### I-DESCRIPTION DU POSTE

#### **Mission principale :**

- Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale, répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, tout en veillant à son développement psycho sensori- moteur et affectif.

**Niveau du poste dans l'organigramme :** Catégorie B – Auxiliaire de Puériculture

**Poste placé sous la responsabilité** directe de la directrice de l'équipement ou de la directrice d'astreinte ou de la directrice-adjointe.

#### **Activités principales :**

- Organiser la journée avec le souci du respect du rythme de vie de chaque enfant et de la sécurité physique et affective.
- Proposer des activités stimulantes et adaptées au développement de l'enfant.
- S'assurer du bon développement psycho sensori moteur et affectif de l'enfant.
- Participer à l'observation et l'évaluation du développement harmonieux de l'enfant.
- Organiser les repas dans le respect des règles d'hygiène, de diététique et de confort.
- Suivi staturo-pondéral.
- Assurer les soins d'hygiène corporelles, surveillance et respect des rythmes de sommeil.
- Transmettre à la responsable et à l'agent technique de la cuisine, les informations concernant les évolutions des régimes alimentaires des enfants.
- Participer aux animations, sorties, fêtes, et décoration de la crèche.
- Participer à l'aménagement des lieux de vie et de l'espace en fonction des groupes et des âges.
- Effectuer les tâches d'entretien et de désinfection. Respecter le matériel.
- Intervenir en cuisine pour la préparation des repas, ponctuellement ou quotidiennement, en fonction du service.
- En cas d'absence d'un agent du technique, assurer l'hygiène et l'entretien des locaux (lieux de vie, salle de bains, parties communes, linge, cuisine).

### II-PROFIL DU POSTE

#### **Connaissances théoriques et pratiques**

Etre titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Connaissances du développement physique et psychique de l'enfant, en respectant son individualité.

#### **Savoir faire**

Savoir appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Mettre en œuvre le projet éducatif.

Contribuer à l'identification des signes d'appel de mal être physique ou psychique.

Favoriser la socialisation de l'enfant.

### **Savoir être**

Esprit de créativité et motivation indispensable.  
Accueil et capacité d'écoute.  
Disponibilité et adaptabilité.  
Discrétion absolue (secret professionnel et droit de réserve).  
Présentation soignée et tenue correcte.  
Consciencieuse et rigoureuse.  
Capacité de discernement dans les propos tenus et dans les décisions prises.

### **III-LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE**

Horaires par roulements et par postes.  
Poste de volante possible et changement de groupes d'enfants en fonction des nécessités liées au projet pédagogique et des nécessités de service.  
Changements d'horaires et heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.  
Réunions en soirée ou sur le temps des pauses (psychologue, réunions d'équipe, formation...)  
Prise des congés durant les périodes de fermetures annuelles (3 semaines en été).  
Possibilité d'intervention pour renfort sur les autres structures collectives de la ville.

### **IV-NIVEAU DE RECRUTEMENT**

Auxiliaire de puériculture – Agent de catégorie B  
DEAP  
PSC1  
Expérience professionnelle en structure collective souhaitée

### **V-CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX**

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires  
RTT : 6.5 jours (proratisés à la période de présence)  
Congés : 32 jours (proratisés à la période de présence)  
NBI :  OUI  NON

Régime indemnitaire :

<b>GROUPE</b>	<b>INTITULE DU GROUPE</b>	<b>FONCTION CORRESPONDANTE</b>	<b>COTATION</b>	<b>PLAFOND ANNUEL</b>	<b>PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP</b>
<b>B3A</b>	<b>Encadrants d'enfants diplômés</b>	<b>Auxiliaire de puériculture</b>	<b>13/34</b>	<b>9.600,00 €</b>	<b>323,88 €</b>

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Prime annuelle.

Adhésion au CNAS.

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle.

Restauration municipale.

Véhicule : NON

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser  
à l'attention de Monsieur le Maire  
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE » sur le site de la Ville**